

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1 : Identification du produit et de la société

Noms des produits : PRO-LINE® HP

PRO-LINE® HP Blanc (96960)	PRO-LINE® HP Argent (96967)
PRO-LINE® HP Jaune (96961)	PRO-LINE HP Vert pale (96970)
PRO-LINE® HP Rouge (96962)	PRO-LINE HP Blue pale (96971)
PRO-LINE® HP Noir (96963)	PRO-LINE HP Or (96972)
PRO-LINE® HP Orange (96964)	PRO-LINE HP Rose (96973)
PRO-LINE® HP Bleu (96965)	PRO-LINE HP Violet (96974)
PRO-LINE® HP Vert (96966)	PRO-LINE HP Brun (96975)

Utilisation du produit : Marqueur pour le métal, le bois, le verre, le plastique, le caoutchouc, le carton et le papier.

Fournisseur : LA-CO Industries, Inc.
 1201 Pratt Boulevard
 Elk Grove Village, IL.
 60007-5746
 E-mail Contact: customer_service@laco.com

Numéro de téléphone : (847) 956-7600
Fax: (847) 956-9885

Numéro d'urgence 24 heures par jour : CHEMTREC: (800) 424-9300

Section 2 : Identification des dangers

Vêtements de protection	Classification de la CE	SIMDUT (Canada)	Transport
Non nécessaire lors d'une utilisation normale	Pas classé comme étant dangereux	Pas contrôlé	Quantité limitée

Aperçu en cas d'urgence : Une utilisation normale de ce marqueur n'entraîne pas d'exposition à des substances dangereuses. La peinture que contient ce marqueur est composée d'ingrédients inflammables et considérés comme nocif en cas d'inhalation de leurs émanations ou de contact avec les yeux ou la peau.

Apparence, couleur et odeur : Le marqueur contient de la peinture liquide de couleurs diverses. Odeur de solvant.

É.-U. : Selon la norme de l'OSHA sur l'évaluation des dangers (29 CFR1910.1200), ce produit n'est pas une substance dangereuse. Ce produit respecte la définition d'un « article ».

Canada : Ce produit n'est pas un produit contrôlé en vertu du SIMDUT. Ce produit respecte la définition d'un « article fabriqué »; il n'est donc pas régi par la réglementation de la *Loi sur les produits dangereux*.

Communauté européenne (CE) : Selon la directive 1999/45/EC et ses amendements, ce produit n'est pas classé comme étant dangereux. Ce produit contient une petite quantité d'une substance liquide comportant des ingrédients dangereux. Cependant, l'utilisation du produit ne devrait entraîner aucun dégagement du liquide et il comporte une barrière prévenant l'exposition de l'utilisateur et de l'environnement.

Effets potentiels sur la santé : **AIGUË (court terme) : Voir la section 8 pour les contrôles d'exposition.**

Voies d'exposition pertinentes : La peinture que contient ce marqueur est composée d'ingrédients considérés comme nocif en cas d'inhalation de leurs émanations ou de contact avec les yeux ou la peau. Une utilisation normale du marqueur ne devrait pas entraîner une exposition à la peinture.

Inhalation : Une utilisation normale du produit ne devrait pas forcer l'utilisateur à inhaler les émanations du marqueur.

Ingestion : N'est pas une voie d'exposition anticipée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 2: Identification des dangers, suite

Peau : L'utilisation normale du marqueur ne devrait pas causer d'effet nocif. Le contact avec la peinture pourrait être nocif, car celle-ci peut être absorbée par la peau.

Yeux : N'est pas une voie d'exposition anticipée. Le liquide et les émanations peuvent irriter les yeux.

CHRONIQUE (long terme) : Voir la Section 11 pour des données toxicologiques.

Aucun effet à long terme sur la santé n'est prévu dans le cas d'une utilisation normale du marqueur. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Une utilisation inappropriée du marqueur, entraînant une exposition à la peinture qu'il contient, peut avoir un effet nocif à long terme sur la santé.

États pathologiques aggravés par l'exposition :

Toute condition médicale existante relative à la peau, aux yeux ou à l'appareil respiratoire pourrait être aggravée à la suite d'une surexposition à la peinture. Des fonctions du système nerveux central altérées en raison d'une condition préexistante peuvent être aggravées à la suite d'une surexposition à la peinture.

Interactions avec d'autres substances chimiques :

Pas disponible

Effets environnementaux potentiels :

Chez des organismes aquatiques, les ingrédients de la peinture ont présenté de faibles propriétés toxiques.

Section 3 : Composition et information sur les ingrédients

Ingrédients dangereux :

Nom commun	N° CAS	Poids %	EINECS / ELINCS	Symbole	Mentions de risque
Cyclohexanone	108-94-1	20-35	203-631-1	Xn	R10; R20
Méthyl propyl cétone (MPK)	107-87-9	20-35	203-528-1	Aucun	Pas classé
Acétate d'éthyle	141-78-6	0.5-1.5	205-500-4	F; Xi	R11; R36; R66; R67

Note : Voir la section 16 pour le texte complet des mentions de risque ci-dessus.

Section 4: Premiers soins

Inhalation : Si une personne présente des symptômes, enlevez la source de contamination ou amenez la personne à l'air frais et consultez un médecin.

Contact oculaire : Aucun effet attendu. En cas d'irritation, rincez doucement les yeux à grande eau tiède pendant cinq minutes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Contact cutané : Aucun effet attendu. En cas d'irritation, rincez doucement la peau à l'eau courante tiède pendant 5 minutes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Caractéristiques d'inflammabilité : Les marqueurs contiennent une petite quantité de liquide inflammable. Le point d'éclair de MPK est 8 °C (46,4 °F).

Procédé d'extinction approprié : Pour éteindre un petit incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, de la poudre chimique, du dioxyde de carbone ou de la mousse antialcool. Pour éteindre un incendie important, utiliser du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, de la mousse antialcool ou de la mousse polymère. Pour éteindre un incendie de liquide inflammable, les mousses de lutte contre les incendies constituent la méthode de choix. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir des contenants exposés aux flammes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie, suite

Procédé d'extinction inapproprié :	Pas disponible
Données sur les risques d'explosion :	
Sensibilité aux chocs mécaniques :	Pas disponible
Sensibilité aux décharges d'électricité statique :	Une décharge statique peut allumer les émanations.
Dangers propres à la substance chimique :	La combustion peut produire des gaz toxiques et irritants. Le contenant peut accumuler de la pression s'il est chauffé.
Équipement de protection et précaution de lutte contre l'incendie :	Il faut porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Les émanations peuvent s'accumuler et atteindre des sources d'allumage éloignées du site de manipulation. Éloignez toute personne non autorisée.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles :	En cas de grand déversement de la peinture, porter des vêtements de protection et aérer la zone.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Empêcher la peinture d'atteindre les égouts et les cours d'eau.
Méthode de confinement :	Contenir la peinture déversée avec de la terre, du sable ou un matériau absorbant qui ne réagit pas au contact de la substance déversée.
Méthode de nettoyage :	Utiliser un matériau absorbant pour recueillir le déversement. Placer le matériau absorbant contaminé dans un contenant hermétique et jeter celui-ci en respectant tous les règlements applicables.

Section 7: Manipulation et stockage

Manutention :	Ce produit contient une petite quantité de liquide inflammable. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas utiliser près d'une source d'allumage. Garder hors de portée des enfants.
Stockage :	Conserver le produit dans un endroit frais et sec, loin de la lumière directe du soleil, de la chaleur, des flammes et de toute source d'allumage. Garder les marqueurs bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Section 8: Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Lignes directrices en matière d'exposition

Des concentrations dans l'air mesurables des substances de composition ne sont pas attendues lorsque ces produits sont utilisés aux fins pour lesquelles ils sont conçus. Consultez les autorités locales pour connaître les limites d'exposition acceptables.

Contrôles d'exposition

Mesures d'ingénierie :	Non nécessaire dans le cas d'une utilisation normale.
Protection individuelle :	
Protection des yeux/visage :	Non nécessaire dans le cas d'une utilisation normale.
Protection cutanée :	Non nécessaire dans le cas d'une utilisation normale. En cas de rejet accidentel, porter des gants.
Protection respiratoire :	Non nécessaire dans le cas d'une utilisation normale.
Mesures générales d'hygiène :	Éviter de respirer les vapeurs. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de portée des enfants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique :	Marqueur solide contenant de la peinture liquide.	Point d'éclair et méthode de lutte contre les incendies :	8 °C (46,4 °F) pour MPK
Apparence, couleur et odeur :	Marqueur cylindrique, odeur de solvant.	Température d'autocombustion :	Pas disponible
Seuil d'odeur :	Pas disponible	Limites d'inflammabilité :	LIE : 1,1 % LSE : 9,4 à 11 % (peinture)
pH :	Sans objet	Pression de vapeur :	Pas disponible
Gravité spécifique (eau = 1) :	0,9 à 1.4 (la peinture)	Densité de vapeur (air = 1) :	> 1,0 (peinture)
Coefficient de distribution :	Pas disponible	Taux d'évaporation :	> 1,0 (peinture)
Solubilité :	Insoluble dans l'eau	Point/plage d'ébullition :	103 °C (217 °F) pour MPK
Viscosité :	Pas disponible	Point de fusion :	Not available
Température de décomposition:	Pas disponible	Teneur en COV :	50 – 85% (w/w) (la peinture)

Section 10: Stabilité et réactivité

Stabilité chimique :	Stable à température ambiante.
Conditions à éviter :	Éviter la chaleur, les flammes nues, les charges statiques, les étincelles et les sources d'allumage.
Substances incompatibles :	Incompatible avec les oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux :	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Risque de réactions dangereuses :	Sans objet

Section 11: Information toxicologique

Données sur la toxicité aiguë Les données sur la toxicité aiguë de ce produit ne sont pas disponibles. La peinture que contient ce marqueur est composée d'ingrédients considérés comme nocif en cas d'inhalation de leurs émanations ou de contact avec les yeux ou la peau. Une utilisation normale de ce marqueur n'entraîne pas d'exposition à des substances dangereuses.

Données sur la toxicité chronique

Cancérogénicité :	L'utilisation normale de ce produit ne cause pas l'exposition à des substances qui sont considérées comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes par l'ACGIH, l'OSHA, le NTP ou le CIRC.
Irritation :	L'utilisation normale du marqueur ne devrait pas causer d'effet nocif. Un contact direct de la peinture avec les yeux ou la peau peut causer une irritation moyenne à grave.
Corrosivité :	Pas disponible
Sensibilisation :	Ne s'applique pas à une utilisation normale du marqueur.
Effets neurologiques :	Ne s'applique pas à une utilisation normale du marqueur.
Effets génétiques :	Pas disponible
Effets sur la reproduction :	Ne s'applique pas à une utilisation normale du marqueur.
Effets sur le développement :	Ne s'applique pas à une utilisation normale du marqueur.
Autres effets nocifs :	Ne s'applique pas à une utilisation normale du marqueur.
Effets sur les organes cibles :	Sans objet

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 12: Information écologique

Écotoxicité :	Pas disponible
Persistence/dégradabilité :	Sans objet
Bioaccumulation/accumulation :	Sans objet
Mobilité :	Pas disponible

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthode d'élimination des déchets : Ne PAS verser dans les égouts, sur le sol ou dans un plan d'eau. Stockez la matière en vue de l'éliminer, comme il est indiqué dans la section 7, portant sur la manutention et le stockage. Un marqueur épuisé est considéré comme « vide » de tout liquide.

Éliminez le produit en respectant les lois et les règlements locaux, de l'État et fédéraux.

Section 14: Information sur le transport

Hazardous Materials Regulation (DOT 49CFR) des É.-U. :	<i>Small quantity exception</i> DOT 49CFR173.4. DOT 49CFR173.4a Excepted quantity, Class 3 Flammable Liquid
Transport des marchandises dangereuses (TMD) du Canada :	Quantité limitée / excepté
ADR/RID :	Quantité limitée / excepté
IMDG :	Quantité limitée / excepté
OACI/IATA :	Quantité limitée / excepté

Section 15: Information sur la réglementation

É.-U. :

Statut du TSCA :	Tous les ingrédients de ce produit figurent à l'inventaire du TSCA.
SARA Title III	
Sect. 302/304 :	Aucune
Sect. 311/312 :	Sans objet
Sect. 313 :	Aucune
Quantité à déclarer CERCLA :	Cyclohexyl Ketone 5 000 lb, Ethyl Acetate 5 000 lb
California Prop 65:	Sans objet
State Right-to-Know :	Cyclohexyl Ketone, Methyl Propyl Ketone, and Ethyl Acetate figurent sur les listes de: Massachusetts, New Jersey, Pennsylvania.

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le *Règlement sur les produits contrôlés* et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le *Règlement sur les produits contrôlés*.

Statut du SIMDUT :	Non contrôlé
Déclaration de substance nouvelle :	Tous les ingrédients de ce produit figurent dans la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada.
INRP:	Acétate d'éthyle est une substance qui doit être signalée en vertu de l'INRP.

Classification de la UE:

Symbole :	Sans objet
Phrases « R »	Sans objet

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 16: Autre information

**Texte complet des phrases « R »
mentionnées dans la Section 3 :**

R10: Inflammable.
R11: Facilement inflammable.
R20: Nocif par inhalation.
R36: Irritant pour les yeux.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Information sur la préparation:

Date de révision :

2012-07-18

**Clause de non responsabilité du
fournisseur :**

Cette information est fournie en se basant sur des données disponibles, qui sont exactes et sûres au meilleur de nos connaissances. LA-CO INDUSTRIES, Inc. ne déclare pas que cette fiche est complète ou exacte. Les données ci- incluses sont fournies sous la condition que les personnes recevant celles-ci feront leurs propres déterminations e l'applicabilité de leurs intentions avant l'utilisation. En aucun moment, LA-CO INDUSTRIES, Inc. n'assume pas la responsabilité pour les dommages de toutes natures résultant de l'utilisation ou de la confiance relativement à ces données